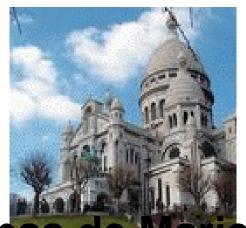
https://pelerinagesdefrance.fr/Sur-les-pas-de-Marie-dans-la-Sarthe



Sur les pas de Marie dans la Sarthe

- Pèlerinages régionaux - Pays de la Loire -



Date de mise en ligne : mercredi 19 août 2020

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Un grand pèlerinage sur les pas de Marie dans la Sarthe du 22 au 30 août 2020

« Partie de Lourdes, la route Ouest du pèlerinage du M de Marie passera par le diocèse du Mans du 22 au 30 août 2020.

Depuis le 2 juin 2020, les cortèges du pèlerinage du M de Marie sillonnent la France, respectivement depuis Lourdes et La Salette, pour rejoindre les sanctuaires de Pontmain et la rue du Bac à Paris. Les deux routes se retrouveront le 12 septembre au sanctuaire de Pellevoisin.

Les objectifs de ce pèlerinage sont de redécouvrir le lien qui unit Marie à la France, de laisser Marie toucher notre coeur et de prier pour la France, proposer une consécration au coeur de Marie, selon la pédagogie de saint Louis Marie Grignon de Montfort, et enfin d'aller aux périphéries dans une démarche d'évangélisation missionnaire par la piété populaire.

En 4 mois, le cortège dessine le M formé par les 5 apparitions de la Vierge Marie en France au XIXe siècle, entre 1830 et 1876.

La route Ouest passe par la Sarthe à partir du 22 août, jusqu'au 30 août 2020.

Rejoignez le pèlerinage pour quelques kilomètres ou plusieurs jours! »

Programme du pèlerinage dans la Sarthe

22 août 2020

17 h 30 : Arrivée à Auvers-Le-Hamon

Verre de l'amitié - Pique-nique

19 h 30 : Veillée mariale à l'église Saint-Pierre

23 août 2020

8 h 15 : Départ de Auvers-Le-Hamon

11 h 30 : Messe à l'église Saint-Martin de Juigné-sur-Sarthe 17 heures : Vêpres à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes

19 h 30 : Adoration et veillée à l'église paroissiale de Solesmes

24 août 2020

7 h 30 : Laudes à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes 11 h 30 : Messe au sanctuaire Notre-Dame du Chêne

15 heures : Chapelet à la basilique

17 heures : Adoration 20 heures : Veillée mariale 21 heures : Nuit d'adoration

• 25 août 2020

Journée de repos

6 heures: Fin de la nuit d'adoration

10 heures : Visite commentée de la basilique

11 h 30 : Messe 14 h 30 : Rosaire 17 heures : Vêpres 17 h 30 : Adoration

20 heures : Veillée mariale

26 août 2020

9 h 30 : Messe

10 h 30 : Départ vers la Tuilerie des Halles

14 h 30 : Départ vers Bailleul 17 heures : Procession fleurie

20 heures : Veillée mariale à l'église Saint-Pierre de Baillleul

27 août 2020

9 heures : Laudes à l'église Saint-Pierre de Bailleul

9 h 30 : Messe dans l'église de Bailleul présidée par le père Cléret

10 h 30 : Départ vers Villaines-sous-Malicorne

14 h 30 : Départ vers Mareil-sur-Loir

17 h 30: Procession fleurie

20 heures : Veillée mariale à l'église Saint-Christophe de Mareil-sur-Loir

28 août 2020

9 heures : Laudes à l'église Saint-Christophe de Mareil-sur-Loir

9 h 30 : Messe présidée par le père Marc Isnard

10 h 30 : Départ vers Luché-Pringé 16 heures : Procession fleurie

20 heures : Veillée mariale à l'église Saint-Martin de Luché-Pringé

29 août 2020

8 h 30 : Laudes dans l'église Saint-Martin de Luché-Pringé

9 h 30 : Messe présidée par le père Marc Isnard

Sur les pas de Marie dans la Sarthe

10 h 30 : Départ vers le Lude 17 heures : Procession fleurie

20 heures : Veillée mariale à l'église Saint-Vincent du Lude

• 30 août 2020

9 heures : Laudes dans l'église Saint-Vincent du Lude

9 h 30 : Messe célébrée par les pères André Choi et Etienne Cho

10 h 45 : Départ vers Villiers-au-Bouin

Site à consulter

Sarthe catholique